

« autres peuples, pour ne plus faire aucun progrès. » (VOLTAIRE, *Épître dédicatoire de l'Orphelin de la Chine.*)

. . . . La vie

Ou *plus tôt* ou *plus tard* doit nous être ravie;
Ils peuvent de nos jours éteindre le flambeau :
La vertu brille encore au delà du tombeau.

(M. Raynouard, *les Templiers*, acte V, sc. 2.)

« La mort nous attend tous : peu importe à l'homme qui n'a rien « à se reprocher qu'elle arrive un peu *plus tôt*, un peu *plus tard*. » (Trad. de *Properce*.) — *Plutôt* est donc mal employé dans le passage suivant : « N'était-ce que l'erreur de Calvin que vous vouliez faire « condamner sous le nom de Jansénius? que ne le déclariez-vous « *plutôt*? vous vous fussiez épargné bien de la peine. » PASCAL, VII^e *Lettre provinciale*.) — Il est évident que dans l'idée de Pascal il fallait : « que ne le déclariez-vous *plus tôt*? » — Mais il faut *plutôt* dans la phrase suivante : « A quoi servent ces détours? Vous craignez de « vous compromettre avec moi; que ne le déclariez-vous *plutôt*? » C'est-à-dire, que ne déclariez-vous cela, *PLUTÔT que d'employer des détours?*

(M. Lemare, page 1079.)

Suivi de la conjonction *que*, *plutôt* veut toujours être accompagné de la préposition *de* : « Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres, *plutôt que* de perdre un bon mot, méritent une « peine infamante. » (LA BRUYÈRE.) — « Que les dieux me fassent « périr *plutôt que* de souffrir que la mollesse et la volupté s'emparent « de mon cœur. » (FÉNELON, *Télémaque*, liv. I.)

(Th. Corneille, sur la 331^e Rem. de *Vaugelas*. — Wailly, page 356. — Le *Diction. de l'Académie*. — Féraud et M. Auger, Comment. sur la *Mélicerte* de Molière, II, 4.)

Enfin *plus tôt*, *plus tard* s'emploient quelquefois substantivement, et alors ces expressions se construisent avec l'article ou son équivalent : « Le *plus tôt* sera le mieux. » (L'Académie.) — « Il arrivera au *plus tard* dans un mois. » (Même autorité.)

POURTANT, CEPENDANT, NÉANMOINS, TOUTEFOIS.

Pourtant a plus de force et d'énergie : il assure avec fermeté malgré tout ce qui pourrait être opposé. *Cependant* est moins absolu et moins ferme; il affirme seulement contre les apparences contraires. *Néanmoins* distingue deux choses qui paraissent opposées, et il en soutient une sans détruire l'autre. *Toutefois* dit proprement une

chose par exception; il fait entendre qu'elle n'est arrivée que dans l'occasion dont on parle.

« Que toute la terre s'arme contre la vérité, on n'empêchera « *pourtant* pas qu'elle ne triomphe. » — « Quelques docteurs se piquent d'une morale sévère, ils cherchent *cependant* tout ce qui « peut flatter leur sensualité. » — « Corneille n'est pas toujours « égal à lui-même, *néanmoins* Corneille est un excellent auteur. » — « Que ne haïssait pas Néron? *toutefois* il aimait la courtisane « Poppée. » (GIRARD, *Synonymes*.)

Pourtant se met ou immédiatement après le verbe dans les temps simples, ou entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés : « Je voudrais *pourtant* bien vous parler. » — « Quoiqu'il soit « habile, il a *pourtant* fait une grande faute. » — On peut dire aussi : « Il est habile, *et pourtant* il a fait une grande faute. » (L'Académie.)

Cependant se met avant ou après le verbe, ou après la conjonction *et* : « *Cependant* toutes les nymphes, assemblées autour de « Mentor, prenaient plaisir à le questionner. » (FÉNELON, *Télémaque*, liv. VII.) — « On crie beaucoup contre les vices, *et cependant* « on ne se corrige point. » (GIRARD.)

Néanmoins se met également avant ou après le verbe, et s'emploie avec ou sans la conjonction *et* : « Personne *néanmoins* n'ignore « que les bons livres sont l'essence des meilleurs esprits. » — « Cet « enfant est encore très jeune, *et néanmoins* il est fort sage. » — « Quoique Dieu ait une aversion infinie pour le crime, il ne l'em- « pêche pas *néanmoins*, pour ne pas faire violence à notre liberté. »

Toutefois se place, comme *cependant* et *néanmoins*, avant ou après le verbe : « Quoique la langue du geste et celle de la voix « soient également naturelles, *toutefois* la première est plus facile, « et dépend moins des conventions. »

Toutefois les froides soirées

Commencent d'abrèger le jour.

(J.-B. Rousseau, Ode 5, livre II.)

(Wailly, page 326. — Girard, page 271, t. II, de *ses vrais Principes*.)

« Qui est semblable à Tyr? *Et toutefois* elle s'est tue dans le « milieu de la mer. » (BOSSUET.)

NOTA. *Cependant que* pour *pendant que* serait à présent très vicieux : *cependant* est toujours adverbe, et n'est jamais conjonction, ni préposition. La Fontaine, Voltaire l'ont employée ainsi; mais il faut le pardonner aux poètes, qui ont souvent besoin d'une syllabe de plus pour faire leurs vers. (Le *Dict. crit. de Féraud*.)

QUAND, LORSQUE, ALORS QUE, DÈS LORS QUE.

Quand, adverbe de temps, a la même signification que les adverbés *lorsque*, dans le temps *que*: « *Quand* d'honnêtes gens sont « dans le besoin, c'est le moment de faire provision d'amis. » (Trad. d'*Horace*, Ép. IV.) — « *Quand* je suis avec mon ami je ne suis pas « seul, et nous ne sommes pas deux. » (*Pensée de Pythagore*.) — « *Quand* on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de « le chercher ailleurs. » (*Pensée d'Amelot de La Houssaye: Max. de La Rochefoucauld*.)

Employé au premier membre d'une période, *quand* demande au second membre *que*, mais on a le soin de ne pas changer le mode.

Quand un livre au palais se vend et se débite,
Que chacun par ses yeux juge de son mérite, etc.

(Boileau, Satire X.)

(Th. Corneille, sur la 71^e Rem. de *Vaugelas*. — Et le *Dictionn. crit. de Féraud*.)

Quand, qui signifie *lorsque*, s'emploie aussi pour *lors même*, *quand même*, *supposé que*: « *Quand* il serait vrai... » Dans ces significations, ou bien encore dans l'interrogation, *lorsque* ne peut être employé pour *quand*: « *Quand* sera-ce que vous viendrez « me voir? » (L'Académie.)

Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas.
(Racine, *Phèdre*, acte II, sc. 5.)

Quand le malheur ne serait bon
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toujours serait-ce à juste cause
Qu'on le dit bon à quelque chose.

(La Fontaine, le *Mulet se vantant de sa généalogie*.)

Quand, dit M. Lemare, renferme un *que* pour son premier élément; au contraire, *que* est le dernier élément de *lorsque*: voilà pourquoi l'un peut servir dans les phrases interrogatives, et l'autre ne le peut pas.

Ces cas exceptés, *quand* et *lorsque* sont absolument synonymes, et l'oreille seule détermine le choix. Dans les exemples suivants l'un ou l'autre pourrait être employé indifféremment.

Mais *quand* le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte;
La voix de la raison jamais ne se consulte.

(Corneille, *Cinna*, acte II, se. 1.)

Lorsque dans un haut rang on a l'heur de paraître,
Tout ce qu'on fait est toujours bel et bon;
Et, suivant ce qu'on peut être,
Les choses changent de nom.

(Molière, *Prologue d'Amphitryon*.)

Amour, amour, *quand* tu nous tiens,
On peut bien dire: adieu prudence.

(La Fontaine, fable du *Lion amoureux*.)

« On n'est pas digne de soutenir la justice et la vérité, *quand* on « peut aimer quelque chose plus qu'elles. » (MASSILLON.)

Craint-on de voir les malheureux
Quand on veut soulager leurs peines?

(Bernis, le *Nouvel Élysée*.)

« L'honneur des femmes est mal gardé *quand* l'amour ou la religion ne sont pas aux avant-postes. » (M. DE LÉVIS, *Réflex. mor.*) — « La France, qui a dans son sein une subsistance assurée et des « richesses immortelles, agit contre ses intérêts et méconnaît son « génie *quand* elle se livre à l'esprit de conquête. » (RIVAROL, de *l'Universalité de la Langue franç.*)

Dès lors que s'emploie aussi pour *lorsque*; et, quoique peu usité, il est fort convenable, témoin cet exemple:

Les grands se font honneur *dès lors qu'ils* nous font grâce.

(La Fontaine, fable 14, *Simonide préservé par les dieux*.)

— L'Académie n'indique pas cette locution. A. L.

Alors que pour *lorsque* n'est plus employé dans la prose ordinaire; mais, comme le fait observer l'Académie, il est reçu dans le style élevé et en poésie: « *Alors que* la trompette guerrière se fait « entendre, tout s'ébranle, etc. » (*Le Dict. de l'Académie*.)

..... On n'a point d'amis *alors qu'ils* sont payés.

(Voltaire, les *Scythes*, acte IV, sc. 2.)

Je n'aime point Thalie, *alors que* sur la scène
Elle prend gauchement l'habit de Melpomène.

(Voltaire, les *Deux Siècles*.)

La colère est aveugle *alors qu'elle* est extrême.

(L'abbé Aubert, fable 16, livre VI, le *Lion et les Animaux*.)

— Nous remarquerons que tous ces mots cités comme adverbés sont de véritables conjonctions. A. L.

QUAND, QUANT.

Pris dans la signification de *pour ce qui est de*, à l'égard de, ce

mot s'écrit avec un *t*, et alors il est toujours suivi de *à*; pris dans la signification de *lorsque*, à quelle époque, dans quel temps, il s'écrit avec un *d*. On écrira donc : « Cet homme a le cœur bon; *quant* à la tête, elle est mauvaise. »

Il n'est pour voir que l'œil du maître;
Quant à moi, j'y mettrais encor l'œil de l'amant.
(La Fontaine, l'OEil du Maître.)

Je ne sais pas s'ils ont raison;
Mais, *quant* à moi qui ne suis bon
Qu'à manger, ma mort est certaine.
(La Fontaine, fable 154, le Cochon, la Chèvre et le Mouton.)

parce que *quant*, dans ces exemples, peut se traduire par *pour ce qui est de*, ou par *à l'égard de*

— Ce mot est emprunté du Latin : « *quantum ad me pertinet*, en tant que la chose me regarde. » L'autre expression vient également du latin *quando*, dont notre adverbe français a pris toutes les significations. A. L.

Ainsi donc on écrira : « Le royaume, *quand* il a des besoins, est le premier pauvre. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, au mot *Église*.) — « L'amour est privé de son plus grand charme *quand* l'honnêteté l'abandonne. » (J.-J. ROUSSEAU.)

Quand le peuple est le maître,
Les honneurs sont vendus aux plus ambitieux,
L'autorité livrée aux plus séditions.
(Corneille, *Cinna*, acte II, sc. 7.)

« *Quand* les hommes cesseront-ils de se nuire? »

Parce que *quand* peut se traduire par *lorsque*, et dans le dernier exemple, par *à quelle époque*. (M. Lemare et l'Académie dans son *Dict.*)

QUELQUE.

Voyez page 430 et suiv., aux *adjectifs pronominaux indéfinis*, dans quels cas on le considère comme adverbe.

RIEN DE MOINS, RIEN MOINS.

Rien de moins s'emploie dans les phrases qui ont un sens affirmatif, et *rien moins* dans celles qui ont un sens négatif.

RIEN DE MOINS.
« Il ne faut *rien de moins* dans les cours qu'une vraie et naïve impudence

RIEN MOINS.
« Il n'aspire à *rien moins* qu'à obtenir cette place; il ne l'accepterait

pour réussir, » (La Bruyère, VIII.)
Le sens est : « Il faut dans les cours une vraie et naïve impudence. »

« La *Phèdre* de Racine, qu'on dénigrerait tant, n'était *rien de moins* qu'un chef-d'œuvre. » (Marmontel, *Grammaire*.) Le sens est : « La *Phèdre* de Racine était un chef-d'œuvre. »

« Écoutez bien cet homme, il n'est *rien de moins* qu'un sage. » (Marmontel, *Grammaire*.) Le sens est : « Il est un sage. »

« Il n'est *rien de moins* vrai, de moins attesté que ce que vous dites. » (M. Collin d'Ambly.) Le sens est : « Ce que vous dites est moins vrai, moins attesté que quoi que ce soit; ce que vous dites n'est pas vrai. »

« Il ne pense à *rien de moins* qu'à vous supplanter. » (M. Collin d'Ambly.) Le sens est : « Il pense seulement, uniquement à vous supplanter. »

point, lui fût-elle offerte. » (Marmontel.)
Le sens est : « Il n'aspire pas à obtenir cette place. »

« Ne le craignez pas tant, il n'est *rien moins* que votre père. » (L'Académie.) Le sens est : « Il n'est pas votre père. »

« N'écoutez point cet homme, car il n'est *rien moins* que sage. » (M. Collin d'Ambly.) Le sens est : « Ce qu'il est le moins, c'est sage; il n'est pas sage. »

« Il ne pense à *rien moins* qu'à ses affaires. » (M. Collin d'Ambly.) Le sens est : « Il n'est aucune chose à quoi il pense aussi peu qu'à ses affaires; il ne pense pas à ses affaires. »

« Il ne pense à *rien moins* qu'à vous supplanter. » (M. Collin d'Ambly.) Le sens est : « Il pense moins à vous supplanter qu'il ne pense à autre chose; il ne pense pas à vous supplanter. »

Après avoir ainsi établi le sens de ces deux expressions adverbales, M. Lemare et M. Collin d'Ambly font observer que l'Académie s'est étrangement trompée lorsque, dans son *Dictionnaire* (édition de 1762), elle a prétendu que quelquefois cette phrase, « il n'est *rien moins* que votre père, » voulait dire *il est votre père*, et quelquefois *il n'est pas votre père*. L'un et l'autre trouvent beaucoup plus exact et plus simple, si l'on veut exprimer qu'il n'est pas votre père, de dire, ainsi qu'on vient de l'établir : « Il n'est *rien moins* que votre père; » et si l'on veut exprimer le contraire de dire : « Il n'est *rien de moins* que votre père, » plutôt que d'employer une expression qui présente tellement d'équivoque que l'Académie, tout en l'approuvant, ajoute qu'il faut éviter de s'en servir.

L'Académie, en 1835, établit ainsi la distinction : *Il n'est rien moins que*, devant un adjectif, a toujours le sens négatif; mais devant un substantif, il change selon la circonstance. « Il n'est rien moins que votre bienfaiteur, » veut donc dire, *il est ou il n'est pas* votre bienfaiteur. *Rien moins* ou *rien de moins*, avec un verbe impersonnel, a toujours le sens négatif. Mais avec un verbe actif ou neutre, le sens est équivoque; il doit être déterminé par ce qui précède. Ainsi, « il n'aspire à rien moins (ou rien de moins) qu'à vous supplanter, » signifie tout à la fois : « Vous supplanter est la chose à laquelle il aspire le moins, » ou « il n'aspire pas à

moins qu'à vous supplanter. » L'Académie ici constate l'usage; mais nous pensons que la distinction établie plus haut est très juste, et qu'il faut s'y ranger pour détruire toute amphibologie. A. L.

SI CE N'EST.

Expression adverbiale qui signifie *excepté*, et qui est invariable pour le temps et pour le verbe : « L'ambitieux ne jouit de rien, *si ce n'est* de ses malheurs et de ses inquiétudes. » (MASSILLON.)

Cependant, dans le cas où la négation serait suivie de *pas*, alors le verbe *être* perdrait la qualité d'adverbe, et changerait de temps et de nombre : « *Si ce ne sont pas* de bons livres, pourquoi les lisez-vous? » (WAILLY, page 211.)

Cette locution adverbiale s'emploie aussi avec l'imparfait, et on la peut joindre à un pluriel : « *Si ce n'était* la crainte de vous déplaire. » (Académie.) — « *Si ce n'est eux*, quels hommes eussent osé l'entreprendre. » (Même autorité.) Enfin, on emploie quelquefois *n'était* dans le même sens, comme nous le verrons plus loin, à la fin du chapitre sur les conjonctions. A. L.

TOUT.

Au chapitre des *Pronoms*, page 425, tome 1^{er}, nous disons tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur le mot *tout* employé adverbialement.

TOUT DE SUITE, DE SUITE.

Phrases adverbiales qu'il ne faut pas confondre.

De suite signifie l'un après l'autre, sans interruption : « Il a marché deux jours *de suite*. » — « Il ne saurait dire deux mots *de suite*. » — Il se dit encore de l'ordre dans lequel les choses doivent être rangées : « Ces livres, ces médailles ne sont pas *de suite*. »

Mais *de suite*, précédé de l'adverbe *tout*, signifie *incontinent*, *sur l'heure* : « Il faut que les enfants obéissent *tout de suite*. » — « Il faut envoyer chercher *tout de suite* le médecin, sans quoi il serait trop tard. »

(L'Académie, Trévoux et Richelet.)

Cette distinction n'est cependant pas toujours observée, ou plutôt les deux sens souvent se rapprochent. En effet, on fait *sans interruption* une chose qu'on fait *sans délai*. Ainsi on dit : « Il but trois rasades *tout de suite*. » (Académie.) Ce qui présente l'un et l'autre sens, et l'Académie les admet tous les deux. A. L.

Y.

Y est quelquefois pronom relatif; mais quand il s'agit d'une idée de localité, il est adverbe, et alors il signifie *en cet endroit-là*. Si donc quelqu'un nous demandait si *un tel viendra à la campagne*, il faudrait répondre, *il m'a dit qu'il y viendrait* : supprimer l'adverbe *y* serait une faute contre la Grammaire.

Cependant Th. Corneille (sur la 115^e Remarque de Vaugelas), Beauzée (*Encyclopédie méthodique*, au mot *aller*) et l'Académie (son *Dictionnaire*, même mot) font observer que si le verbe commençait par un *i*, alors, pour éviter la rencontre de deux *i*, dont la prononciation serait trop rude, l'usage autorise à supprimer le pronom *y*; c'est-à-dire qu'à la question ci-dessus on répondrait : *on m'a dit qu'il irait* et non pas *qu'il y irait*.

Mais M. Boniface est d'avis qu'à la vérité, cette expression revenant souvent dans la conversation, l'euphonie a fait supprimer l'adverbe avant l'*i*; mais il ne croit pas que dans le discours soutenu et même dans l'écriture cette suppression soit tolérée; et pour justifier cette opinion, M. Boniface cite Fénelon, dont le style est si harmonieux, et qui n'a pas craint de faire dire à Calypso dans son *Télémaque*, liv. VII : « Il ne me sert donc de rien d'avoir voulu troubler ces deux « amants, en déclarant que je veux être de cette chasse? En serai-je?... O malheureuse! qu'ai-je fait? Non, je *n'y irai* pas, ils *n'y iront* pas eux-mêmes; je saurai bien les en empêcher. »

Malgré cette autorité, nous croyons avec l'Académie, au mot *aller*, qu'il vaut mieux supprimer *y*; c'est une loi établie par les exigences de l'oreille. Mais l'exception n'a lieu qu'avec les temps du verbe *aller* qui commencent par un *i*; avant tout autre verbe, la suppression de *y* serait une faute. Il faudra donc dire *il s'y introduira*, *je l'y imprimerai*, etc. A. L.

Voyez plus haut, page 392, et dans les *Remarques détachées*, au mot *Voir*, une observation sur le mauvais emploi que l'on fait du pronom *Y*, dans des cas où il n'y a pas de relation à supprimer avec ce qui précède.